







## 5 Rachats – Renonciation

Rachat total : \_\_\_\_\_ €  Rachat partiel : \_\_\_\_\_ €

Renonciation : \_\_\_\_\_ €

Précisez la motivation de l'opération et la destination des fonds (bénéficiaire effectif des fonds, pays de destination...) :

## 6 Commentaires

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : | | | | | | | |

*J'atteste de l'exactitude des informations ci-dessus et je reconnais avoir été informé que celles-ci sont obligatoires. J'autorise l'intermédiaire d'assurance à communiquer à l'assureur en application des Articles L. 561-7 et L. 561-8 du Code Monétaire et Financier (CMF), toutes les informations pertinentes pour l'exercice des diligences énoncées à l'Article L 561-6 du CMF.*

**Signature du ou des représentants légaux /du ou des donateur(s)**

Nom du Cabinet de Courtage : \_\_\_\_\_

Nom du Conseiller Indépendant / du gérant privé : \_\_\_\_\_

**Signature du Conseiller Indépendant / du gérant privé**

**ORIGINAL À ADRESSER À CARDIF.**

Copie à conserver par le Conseiller Indépendant / le gérant privé

Ces informations sont recueillies par CARDIF conformément aux obligations réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, qui s'imposent aux Sociétés d'Assurance (Chapitres I et II du Titre VI du Livre V du Code monétaire et financier).

Conformément aux dispositions de l'article « Informatique et Liberté » de la Notice, des Conditions générales ou de la Proposition d'assurance valant note d'information du contrat, les informations recueillies sont obligatoires pour réaliser l'opération puis l'exécuter.

Elles seront utilisées pour la gestion interne de Cardif Assurance Vie, ses mandataires, conseils en patrimoine / gérants privés et réassureurs. Elles pourront être communiquées :

- à des prestataires pour l'exécution de travaux effectués pour le compte de Cardif Assurance Vie,
- à des organismes publics afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à Cardif Assurance Vie,

Le client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitimes en s'adressant à Cardif Assurance Vie - Service qualité réclamations- Épargne - SH 944 - 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex, en joignant à sa demande la copie d'un justificatif d'identité comportant sa signature.

**Cette fiche pourra également être demandée par Cardif dans le cadre d'analyses complémentaires effectuées sur certaines opérations.**

**CARDIF Assurance Vie**

SA au capital de 719 167 488 € - R.C.S. Paris 732 028 154  
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 1, boulevard  
Haussmann 75009 Paris  
Bureaux : 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00

**Cardif Retraite**

SA au capital de 260 000 000 € - RCS Paris 903 364 321  
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances  
Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris  
Bureaux : 8 rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France

